

Modifié le 20/03/25

Les questions relatives à la santé constituent une préoccupation majeure du territoire métropolitain. La crise démographique des professionnels de santé, la crise sanitaire et les risques environnementaux et industriels que nous traversons ne font qu'en renforcer l'importance. ?

La Métropole Rouen Normandie utilise ses compétences afin d'agir sur les déterminants de santé. Les interventions de la Métropole se sont amplifiées depuis 2021 et en 2023. Elle a signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), un Contrat Local de Santé (CLS). Cet engagement permet de coordonner les actions à l'échelle de son territoire, ce qui contribue à renforcer l'efficacité de la mise en œuvre de la politique de santé au niveau local. ?

Ce contrat s'est construit sur un socle de principes et des valeurs partagées par l'ensemble des partenaires, des communes, des professionnels de santé, des établissements de santé et des institutions qui ont été associés à la construction du Contrat Local de Santé. ?

Les objectifs du CLS sont de : ?

- Réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé, ?
 - Agir sur l'ensemble des déterminants de la santé, ?
- Renforcer la capacité d'agir des professionnels, des élus et des citoyens,

Les axes du programme d'actions du Contrat Local de Santé

- [Accès aux soins et à la santé](#)
- [Prévention et promotion de la santé](#)
- [Santé environnementale](#)

?Renforcer les structures existantes et encourager l'innovation pour renforcer l'attractivité du

territoire?

La Métropole cherche à améliorer la démographie médicale en lien avec les établissements de santé et en partenariat avec l'Université de Rouen Normandie - UFR Santé, en soutenant l'enseignement supérieur et la recherche. 6 millions d'euros d'investissement ont été dédiés à la création d'une filière universitaire de formation odontologie pour former nos futurs dentistes; et le financement de la création de nouveaux postes d'enseignement et de recherche dans certaines spécialités médicales aide à renforcer leur stratégie de recrutement . ?

La Métropole soutient des initiatives innovantes. En 2022, elle a permis l'ouverture de l'institut Simone-Veil pour une prise en charge précoce et globale des femmes souhaitant avoir recours à une IVG médicamenteuse. ?

La Métropole mobilise aussi une enveloppe de 17 millions d'euros afin d'accompagner les projets d'investissement des établissements de santé de dimension métropolitaine : le Centre Hospitalier Universitaire (CHU), le Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf Louviers Val-de-Reuil (CHIELVR), le Centre de Lutte Contre le Cancer Henri-Becquerel, le Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie du Rouvray (CHR).?

Améliorer l'accessibilité, la mobilité vers les établissements et professionnels de santé

Cela passe par un diagnostic, qui sera réalisé conjointement avec la CPAM, les acteurs de santé et le service mobilité pour analyser l'offre et l'adapter aux besoins.?

Contribuer à mieux former les professionnels

Depuis 2023, la Métropole soutient le centre Henri-Becquerel pour former les professionnels non médicaux qui accompagnent les publics les plus vulnérables et améliorer le dépistage des cancers.

Agir contre la précarité menstruelle

Depuis 2022 la métropole déploie des distributeurs de protections hygiéniques pour que la précarité ne soit pas un obstacle à l'hygiène menstruelle.

Agir en concertation avec les habitants?

www.jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr

Agir dès le plus jeune âge?

La Métropole soutient des actions destinées aux jeunes et à leurs familles pour développer des compétences afin de prévenir l'apparition de maladies et renforcer les habitudes de vie favorables à la santé (Bien manger pour mon bébé, Renforcement des Compétences psychosociales, Prévention des pratiques addictives, Education vie affective et sexuelle...)?

Mener des actions de prévention?

En partenariat avec les acteurs de santé, la Métropole met en œuvre des communications, des sensibilisations sur des thèmes de santé publique. Par exemple, campagne pour promouvoir le 3114, rdv sports, Exposition stop les toxiques... ?

Soutenir les initiatives innovantes des acteurs métropolitains

La métropole est engagée au côté du centre Becquerel pour créer un pôle prévention qui ouvrira en 2027. Il sera le 2ème en France et le seul en Normandie.?

Agir pour la santé mentale

Depuis 2023, la Métropole donne accès gratuitement aux formations premiers secours en santé mentale (PSSM) pour les acteurs intervenants auprès des publics vulnérables (associations, CCAS...)?

Améliorer la qualité de l'air?

[La Métropole facilite l'accès à des modes de mobilités actives, aux mobilités douces.](#)

La Métropole a participé à une [Évaluation quantitative des impacts sur la santé \(ÉQIS\)](#), réalisée par Santé publique France, pour illustrer l'influence de plusieurs facteurs sur la santé : espaces verts urbains, mobilités actives, pollution de l'air, bruit, chaleur.?

Protéger les milieux?

La Métropole développe un urbanisme favorable à la santé, cela se traduira, par exemple :

- sur le Parc Camille Claudel et les futures réalisations du [quartier Rouen Flaubert](#).
- [Prévention du bruit dans l'environnement](#)
- [Exposition « stop les toxiques »](#)

Prévenir les risques, alerter des dangers?

- [?Prévenir et surveiller](#)
- Mesures anti-pollution par exemple gratuité des transports en commun ?
- Faciliter l'accès à des environnements naturels, calmes, vers les espaces naturels

qui entourent la métropole et par la préservation et l'amplification des espaces naturels en zone urbaine.?

Vous êtes professionnel ?

Aides à l'installation / Soutien à l'exercice coordonné et au déploiement des MSP

Les aides à l'installation de la Métropole sont dédiées aux professionnels de santé exerçant en Maison de santé pluridisciplinaire, c'est-à-dire disposant d'un projet de santé validé par l'ARS et l'Assurance maladie.

- Exonération de la taxe d'aménagement pour tous les projets d'aménagement de maisons médicales sur son territoire dont les permis de construire ont été déposés après le 01/01/2021, qu'ils soient sous une maîtrise d'ouvrage publique ou privée,?
- Enveloppe de 20 000€ pour aider le démarrage des projets de santé élaborés par les professionnels de santé regroupés dans des maisons de santé implantées sur l'ensemble du territoire ?
- Adoption d'une grille tarifaire des travaux de voirie qui garantit la gratuité des travaux d'aménagement des « surbaissés » qui permettent d'accéder aux maisons de santé en cours d'aménagement (il s'agit d'un aménagement des trottoirs). ?

Téléexpertise

?La métropole accompagne l'APSAR (Association des professionnels de santé de l'agglomération rouennaise), pour mettre à disposition des professionnels de santé une offre de télé-expertise.

Soutien aux réseaux

La Métropole soutient les réseaux de santé pour améliorer l'interconnaissance et les partenariats entre professionnels.

Appel à projet "Soutien aux acteurs de la santé/plateformes technologiques santé"

[2025?](#)

[Synthèses des projets depuis 2023?](#)

[Règlement d'aides du dispositif plateforme santé](#)

Plus d'infos

Le Réseau santé précarité métropolitain a pour objectif de coordonner le réseau d'acteurs professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire dans le but de favoriser l'accès aux droits, à la prévention et aux soins pour tous reseausanteprecarite.com

Le Réseau santé sexuelle métropolitain réunit des acteurs menant des actions en santé sexuelle. Ce réseau a pour objectif de fluidifier l'orientation, l'accompagnement, la prise en charge des personnes ayant des besoins en santé sexuelle www.reseausantesexuellepf76.com

Le Réseau des maisons sport santé métropolitaines Vital action regroupe les représentants de structures associatives et institutionnelles autour du « Sport Santé » et de l'Activité Physique Adaptée, il a pour objectif de faciliter l'accès et d'orienter les personnes vers le dispositif qui répond à leur besoin www.vitalaction.fr

L'Association des professionnels de santé de l'agglomération rouennaise (APSAR+) réunit des professionnels de santé, promeut l'harmonisation des pratiques et propose des outils sur les sujets impliquant des partenaires communs pour une réponse adaptée à leurs besoins www.apsarplus.com

Le centre Henri-Becquerel est un centre de lutte contre le cancer, il pilote un projet innovant de création d'un pôle prévention qui ouvrira en 2028. www.becquerel.fr

Nous contacter

sante@metropole-rouen-normandie.fr

Table des matières